



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 janvier 2011
D -20110030

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/10/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 janvier Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET (présente à partir de 16h35), M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (présent à partir de 15h40), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY (présent à partir de 15h30), Mme Emmanuelle CUNY (présente à partir de 16h35), M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 15h50), M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 16h35), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE,

Musée d'Aquitaine. Dépôt d'un recueil constitué de 22 cartes de navigation maritime datant du XVIII^{ème} siècle. Avenant à la convention. Signature. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Madame Monique CAUBET, demeurant 15, Parc de Bourgailh à Pessac, a déposé au sein des collections permanentes du musée d'Aquitaine un recueil constitué de 22 cartes de navigation maritime datant du XVIII^{ème} siècle. Ce dépôt a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, en date du 27/03/2006 sous le n° D- 20060152, dont l'échéance est fixée au 27 mars 2011.

Or, compte tenu de l'intérêt de présenter cette œuvre au sein des collections permanentes du Musée d'Aquitaine, le déposant a décidé de reconduire à nouveau ce prêt pour une durée supplémentaire de cinq ans, soit jusqu'au 27 mars 2016.

Un avenant à la convention de dépôt est donc établi.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer ce document.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 janvier 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

AVENANT A CONVENTION

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du
reçue en Préfecture le
ci-après dénommée « Ville de Bordeaux »
d'une part,

et

Madame Monique CAUBET, domiciliée 15, Parc de Bourgailh – 33600 Pessac
dénommé le déposant
d'autre part,

PREAMBULE

Par convention, ayant fait l'objet d'une délibération le 27 mars 2006 sous le n° D-20060152, Madame Monique CAUBET a mis en dépôt au musée d'Aquitaine un recueil constitué de 22 cartes de navigation maritime datant du XVIII^{ème} siècle. Or, compte tenu de l'intérêt de présenter cette œuvre au sein des collections permanentes du Musée d'Aquitaine, le prêteur a souhaité reconduire à nouveau son dépôt, dont l'échéance est fixée au 27 mars 2011.

II A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE UNIQUE :

Le présent avenant modifie l'article 4 de la convention initiale de la manière suivante : le dépôt consenti est reconduit pour une durée supplémentaire de cinq ans, soit jusqu'au 27 mars 2016.

Les autres dispositions contenues dans la convention de dépôt initiale ne sont pas modifiées et restent en vigueur.

Fait à Bordeaux le

Le Déposant, Monique CAUBET	Pour la Ville de Bordeaux, Le Maire, Alain JUPPE
------------------------------------	--